

SNU
ipp

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

SNUipp (FSU) 16, rue Etoupée 61000 Alençon
Tél / Fax : 02 / 33 / 26 / 80 / 95
E-mail : snu61@snuipp.fr

61

Fédération Syndicale Unitaire

Alençon, le 10 décembre 2007

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous souhaitons vous faire part de notre stupéfaction et de notre indignation à l'annonce ministérielle demandant aux Inspectrices et Inspecteurs d'Académie de retarder les opérations de carte scolaire dans le 1er degré après la tenue des élections municipales.

Qu'en est-il pour notre département ? Vous avez annoncé la tenue du CTPD carte scolaire pour le 8 janvier 2008. Des élus.es locaux, des collègues ont déjà été contactés soit par vos services, soit par les IEN pour les informer des effectifs retenus de l'école, d'une éventuelle mesure de carte scolaire, nous souhaiterions savoir si cette date est encore d'actualité.

L'avenir des services publics et en particulier celui de l'Education (notamment pour le 1er degré puisqu'il concerne directement les communes) doit pouvoir faire l'objet d'un débat démocratique et républicain même si on peut supposer que les limites du budget 2008 (11200 suppressions d'emplois dans l'Education Nationale) aboutissent à une carte scolaire particulièrement tendue avec de nombreuses fermetures de classes. Si report il y avait, on pourrait supposer que cela serait une instrumentalisation purement politicienne du service public d'enseignement au détriment de la transparence et de l'équité du débat public. Ce report viserait donc à différer les conséquences du budget 2008 ; les enseignants, notamment, ont condamné ces perspectives budgétaires en étant massivement en grève le 20 novembre dernier.

D'autre part, ce report perturberait profondément l'organisation du mouvement des enseignants du premier degré. Les dates arrêtées par vos services pour que les personnels puissent être affectés afin que les conseils de maîtres organisent les répartitions dans les écoles et en informent les conseils d'écoles avant la fin de l'année scolaire, ne laissent que peu de marge de manœuvre pour être réalisées dans les meilleures conditions.

La précipitation qui serait mise en œuvre par cette décision de report, nous ferait craindre pour l'efficacité et la qualité des opérations de mouvement généralement exemplaires par les services de la DIP.

C'est pourquoi nous vous demandons de garder les dispositions prises concernant les opérations de carte scolaire afin de les terminer au moment de la période de réserve liée aux campagnes électorales.

Nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, nos respectueuses salutations.

Pour le SNUipp 61, les secrétaires départementaux
Emmanuelle Hallouard, Alexandra Bojanic, Olivier Hollebecque